



ESPACE EMERAUDE

Ma terre, ma maison, pour longtemps

Conditions générales d'utilisation de la carte de fidélité

Adhésion : La carte de fidélité Espace Emeraude est proposée gratuitement en magasin. Elle est utilisable dans tous les magasins Espace Emeraude participant au programme fidélité Espace Emeraude. La carte de fidélité Espace Emeraude ne peut être délivrée qu'à une personne physique âgée d'au moins 18 ans et capable juridiquement de contracter. Elle est strictement personnelle et non cessible. Elle n'est pas une carte de paiement. Le défaut d'utilisation de la carte de fidélité Espace Emeraude pendant une durée de 18 mois pourra entraîner la perte des avantages acquis dans le cadre de l'adhésion au programme fidélité Espace Emeraude.

Utilisation : Sur présentation de celle-ci, la carte de fidélité Espace Emeraude permet à son titulaire de cumuler des points lors de ses achats dans les magasins Espace Emeraude participant au programme, attribués selon les modalités et barèmes qui lui sont communiqués. Le nombre de points cumulés est consultable sur internet : www.espace-emeraude.com et sur simple demande du client au magasin Espace Emeraude de son choix participant au programme fidélité Espace Emeraude. En cas de retour des produits par le client, les points afférents à l'achat ayant fait l'objet du retour seront débités de son total de points fidélité. Les points ne peuvent être ni cédés, ni échangés contre espèces. Lorsque leur cumul atteint le seuil défini par le programme fidélité Espace Emeraude, ils donnent droit à un chèque fidélité qui sera envoyé au titulaire de la carte, sous réserve qu'il ait fourni ses coordonnées lors de son inscription au programme. Ce chèque fidélité libellé Toutes Taxes Comprises (T.T.C) est à valoir exclusivement dans les magasins Espace Emeraude participant au programme fidélité Espace Emeraude sur présentation de la carte du titulaire. Ce chèque fidélité, non-cessible, ne pourra en aucun cas être échangé ni remboursé en espèces en totalité ou en partie. Les chèques fidélité sont utilisables en une seule fois et valables jusqu'à la date de péremption y figurant. Le montant maximum du chèque fidélité est fixé à 60€. Le titulaire peut recevoir au maximum 1 chèque par mois. Les chèques fidélité abîmés, grattés, déchirés ou endommagés pourront être refusés. Les chèques fidélité ne seront pas remplacés en cas de perte ou de vol. L'offre de doublement de points lors de la deuxième visite est valable 3 mois après l'ouverture de la carte et avec un maximum de 1 000 points. Indépendamment du nombre de points dont il dispose, le titulaire de la carte pourra bénéficier ponctuellement de certains avantages. Ils seront indiqués dans les magasins Espace Emeraude participant au programme fidélité Espace Emeraude et/ou sur www.espace-emeraude.com. Des points supplémentaires pourront être attribués sans obligation d'achat en certaines occasions exceptionnelles.

Modification-arrêt de la carte de fidélité : Les présentes conditions, ainsi que celles consultables sur le site www.espace-emeraude.com ou en magasin pourront être modifiées ou supprimées à tout moment, en totalité ou en partie. La dernière version des Conditions Générales d'Utilisation applicables au Programme est celle consultable sur le site internet www.espace-emeraude.com. De la même façon, le programme de fidélité Espace Emeraude pourra être modifié, interrompu ou arrêté à tout moment. En cas de cessation du programme de fidélité Espace Emeraude, le client disposera d'un délai de préavis pendant lequel il pourra faire valoir les avantages correspondant aux points de fidélité qu'il aura cumulés. Les points de fidélité acquis ne seront pas remboursés en espèces. Aucune modification ou suppression, y compris la suppression de la carte fidélité Espace Emeraude, n'ouvrira droit à indemnisation pour le titulaire de la carte. La société GAREM, ainsi que les magasins Espace Emeraude, sont exonérés de toute responsabilité pour les conséquences directes ou indirectes des éventuels dysfonctionnements ou anomalies de la carte, quelles que soient leurs causes. Néanmoins, en cas d'anomalie, toute diligence sera entreprise dans la mesure du possible pour conserver au titulaire le bénéfice de son cumul de points.

Perte/vol de la carte de fidélité : En cas de perte ou de vol de la carte de fidélité, le titulaire devra remplir une demande de fusion de carte dans un magasin Espace Emeraude participant au programme fidélité Espace Emeraude. Une nouvelle carte lui sera alors remise, laquelle permettra au titulaire de bénéficier, sans obligation d'achat, des points acquis avec la précédente carte et non utilisés. S'il n'a pas satisfait à cette formalité dans les conditions énoncées ci-dessus, le titulaire perd la possibilité d'utiliser les points accumulés ainsi que tous les autres avantages associés.

Données personnelles : Les informations recueillies lors de l'inscription au programme de fidélité sont nécessaires à la création et la gestion du compte fidélité du titulaire. A défaut d'être renseignées, son compte ne pourra pas être créé et il ne pourra pas bénéficier du programme ni recevoir les offres commerciales associées. Les autres informations collectées permettent de mieux le connaître et d'améliorer les offres et services fournis dans le cadre du programme. L'utilisation de la carte de fidélité entraîne la collecte des données afférentes à ses achats. Ces données sont utilisées exclusivement pour la gestion du programme de fidélisation, ainsi qu'à des fins statistiques. Les données collectées sont conservées pendant une durée maximum de 3 ans suivant la fin de la relation commerciale, hors obligation légale d'archivage. Les responsables du traitement sont la société GAREM, 19, rue Joseph Cugnot - 49136 LES PONTS-DE-CE CEDEX ainsi que tous les points de vente adhérant au programme de fidélité. Les données sont collectées sur la base de son consentement conformément à l'article 6.1 a) du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD) et sont destinées à tous les magasins membres du réseau ESPACE EMERAUDE qui participent au programme de fidélité, ainsi qu'aux prestataires et sous-traitants sélectionnés pour sa gestion dont certains sont situés en dehors de l'Union Européenne. Afin d'assurer un niveau de protection suffisant des données personnelles, des garanties ont été prises sous la forme de clauses contractuelles conformes au Règlement (UE) 2016/679 RGPD. Le titulaire s'engage à informer immédiatement la société GAREM et/ou le Point de vente auprès duquel il a activé sa carte de fidélité de toute modification de ses données personnelles. La mise à jour peut également s'effectuer sur le site www.espace-emeraude.com. Conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 RGPD, le titulaire dispose d'un droit d'accès à ses données, d'un droit de rectification ou d'effacement, d'un droit de limitation de leur traitement, du droit de retirer son consentement à tout moment, d'un droit de portabilité ainsi que d'un droit d'opposition à la collecte de ses données. Il peut exercer ses droits directement à l'accueil du magasin, ou en adressant une demande par courrier à GAREM, Service Communication, 19 rue Joseph Cugnot - 49136 LES PONTS-DE-CE CEDEX ou par email à contact@espace-emeraude.com. Il dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

